

JF N° 19470
Contact IFOP : Jérôme Fourquet
Tél : 01 45 84 14 44
jerome.fourquet@ifop.com



pour



Les Français et le congé paternité obligatoire

Résultats détaillés

Avril 2011

Sommaire

- 1 - La méthodologie.....	1
- 2 - Les principaux enseignements.....	4
- 3 - Les résultats de l'étude	6
Le jugement à l'égard d'un congé paternité obligatoire.....	7

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Retrouvez les sondages et analyses de l'Ifop sur



Site web



Alertes d'actualité



Facebook



Twitter



iPhone et iPad

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Dimanche Ouest France
Echantillon	Echantillon de 1106 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone
Dates de terrain	Du 20 au 21 avril 2011

PRECISION RELATIVE AUX MARGES D'ERREUR

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE

Et si l'effectif est...	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
50	6,2	8,5	11,3	13,0	13,9	14,1
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
250	2,8	3,8	5,1	5,8	6,2	6,3
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
350	2,3	3,2	4,3	4,9	5,2	5,3
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
450	2,1	2,8	3,8	4,3	4,6	4,7
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
4000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
10000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage a donc 95% de chance d'être compris entre 8,2% et 11,8%.

- 2 -

Les principaux enseignements

Initié par la majorité gouvernementale de Lionel Jospin et entré en vigueur le 1 janvier 2002, le congé paternité, d'une durée de 11 jours, a été adopté dans le but d'établir une certaine égalité hommes-femmes dans l'environnement professionnel. Même si depuis sa création, il rencontre un succès croissant année après année, il peine cependant à convaincre le plus grand nombre de salariés.

Dans ce contexte, la proposition de rendre ce congé obligatoire, afin de « favoriser la relation entre le père et l'enfant et de contribuer à l'améliorer la parité », est très bien perçue par la population, suscitant l'adhésion de près de 8 Français sur 10 (78%), quand 22% y seraient opposés car « cela coûterait cher à la Sécurité Sociale et ne contribuerait pas à installer une vraie égalité homme-femme.

Dans le détail, on ne remarque pas de différences flagrantes en fonction du sexe de la personne interrogée, preuve que cette proposition est consensuelle et semble acceptée indifféremment par les hommes (76%) et les femmes (80%).

Les lignes de clivages, assez atténuées, sont plutôt à chercher du côté de l'âge de l'interviewé. Quel que soit leur sexe, plus les personnes interrogées sont jeunes, plus elles se montrent plus favorables à la mise en œuvre de cette disposition, le poids de la tradition jouant vraisemblablement un rôle dans le jugement que formulent leurs aînés à l'égard de l'obligation du congé paternité. Ainsi l'adhésion varie de 87% pour les personnes âgées de moins de 25 ans à 67% pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

Par ailleurs, le niveau d'adhésion varie selon la catégorie professionnelle d'interviewé. Si les catégories supérieures ont moins tendance que la moyenne à se déclarer favorable au congé paternité obligatoire (72% contre 78% en moyenne), certainement en raison d'organisations de travail qui autorisent moins de périodes d'absence longues, les ouvriers y adhèrent de façon presque unanime (90%), le congé paternité étant probablement considéré, outre le fait de favoriser la relation avec son enfant, comme une parenthèse bienvenue dans un travail marqué par une pénibilité plus élevée.

- 3 -

Les résultats de l'étude

Le jugement à l'égard d'un congé paternité obligatoire

Question : Etes-vous plutôt favorable ou plutôt opposé à ce que le congé paternité, d'une durée de 11 jours, devienne obligatoire ?

	Ensemble (%)	Professions libérales, cadres supérieurs (%)	Ouvriers (%)
• Plutôt favorable car cela favoriserait la relation entre le père et l'enfant dès la naissance et cela contribuerait à installer une vraie égalité homme-femme	78	72	90
• Plutôt opposé car cela coûterait cher à la Sécurité Sociale et ne contribuerait pas à installer une vraie égalité homme-femme	22	27	10
- Ne se prononcent pas	-	1	-
TOTAL	100	100	100

Le jugement à l'égard d'un congé paternité obligatoire

	Plutôt favorable car cela favoriserait la relation entre le père et l'enfant dès la naissance et cela contribuerait à installer une vraie égalité homme femme (%)	Plutôt opposé car cela coûterait cher à la Sécurité Sociale et ne contribuerait pas à installer une vraie égalité homme-femme (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	78	22	-
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)			
Homme	76	24	-
Femme	80	20	-
AGE DE L'INTERVIEWE(E)			
18 à 24 ans	87	12	1
25 à 34 ans	84	16	-
35 à 49 ans	83	17	-
50 à 64 ans	75	24	1
65 ans et plus	67	33	-
SEXE ET AGE DE L'INTERVIEWE			
Homme moins de 35 ans	85	15	-
Femme moins de 35 ans	86	13	1
Homme 35 ans et plus	73	26	1
Femme 35 ans et plus	78	22	-
PROFESSION DU CHEF DE MENAGE			
Artisan ou commerçant	55	41	4
Profession libérale, cadre supérieur	72	27	1
Profession intermédiaire	82	18	-
Employé	87	13	-
Ouvrier	90	10	-
Retraité	73	27	-
Autre inactif (*)	75	25	-
REGION			
Ile de France	77	23	-
Grand Ouest	77	22	1
Autre région	78	21	1
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales	74	26	-
Communes urbaines de province	79	20	1
Agglomération parisienne	78	22	-
PROXIMITE POLITIQUE			
Gauche	86	13	1
LO / NPA	90	10	-
front de Gauche	92	8	-
Parti Socialiste	84	15	1
Europe Ecologie / Les Verts	85	14	1
Mouvement Démocrate - Modem	71	29	-
Droite	68	32	-
UMP	61	38	1
Front National	79	21	-
Sans sympathie partisane (*)	71	29	-

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs